



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2023

Achat de Matériel Scientifique

pour le Laboratoire de Chirurgie Expérimentale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger en 2 Lots

Le Mardi 19 Septembre 2023 à 12 h 00 mn, il sera procédé, dans les bureaux de la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert des prix N° : 07/2023 relatif à : L'Achat de Matériel Scientifique pour le Laboratoire de Chirurgie Expérimentale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger en 2 Lots.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé par Lot à la somme de :
Lot 1: 5 000.00 DHS. (Cinq Mille Dirhams)
Lot 2: 3 000.00 DHS. (Trois Mille Dirhams)
- L'estimation du Maître d'ouvrage est fixée par Lot à :
Lot 1: 261 000.00 DHS HTVA & HDD. (Deux-cent-soixante-un-mille Dhs HTVA& HDD)
Lot 2: 140 000.00 DHS HTVA & HDD. (Cent- quarante-mille Dhs HTVA& HDD)

Le jugement des offres des concurrents se fera par Lot.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle (26/04/2022) et à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics.

Le dernier délai pour la réception des documentations technique, prospectus, notices... etc. exigés par le dossier d'appel d'offres est fixé le Lundi 18 Septembre 2023 à 15 heures. Dans les bureaux du service économique à la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Quartier M'haneche II, avenue 9 Avril B.P. 2117 Tétouan.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.



Le Président de l'Université

Bouchta EL MOUMNI